

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE GRAND-MOTTOISE

DOSSIER CLUB

Championnat Inter départemental des Individuels



Les 16 et 17
Novembre
2024

Entrée :

5 € / 1 jour

8 € / 2 jours

La Grande Motte

Palais des Sports

Allée du bois couchant

Buvette sur
place



LA
GRANDE
MOTTE





**Le mot de Joëlle JENIN-VIGNAUD,
Adjointe chargée de la Vie sportive,
Scolaire et Culturelle**

Le Maire de La Grande Motte et l'ensemble du Conseil Municipal portent une attention particulière au Club d'entraînement de Gymnastique Rythmique qui répond à notre objectif de former nos enfants dès le plus jeune âge dans la compétition de Haut Niveau.

Cette discipline, particulièrement suivie par les jeunes filles, conduit en termes d'apprentissage technique, une véritable école de vie! Nous sommes fiers de leurs succès qui depuis 2005 ne cesse de nourrir l'attractivité de la ville.

Ce sport permet de cultiver l'esprit d'équipe en procurant du plaisir sans oublier la rigueur.

Une passion que notre Ville partage avec l'ensemble des clubs engagés dans la compétition de Haut Niveau.



Jean-Paul FRAPPA
**Conseiller Municipal en charge des Sports,
Travaux, Bâtiments publics, Accessibilité,
Hygiène Salubrité et Commission de Sécurité**

L'une des originalités et de la Gymnastique Rythmique et son attractivité résulte de la combinaison de deux exigences simultanées.

Ce sport, en effet, demande des qualités physiques indispensables pour atteindre une pratique intéressante. Mais il apporte aussi une dimension esthétique qui, par définition, positionne cette activité dans le domaine artistique.

C'est ce que poursuit avec succès le Club de La Grande Motte qui rayonne largement au niveau régional.



CHAMPIONNAT INTER DÉPARTEMENTAL DES INDIVIDUELLES
LA GRANDE-MOTTE, LES 16 ET 17 NOVEMBRE 2024

SOMMAIRE

LIEU DE LA COMPÉTITION

ACCUEIL DES CLUBS

INFORMATIONS UTILES

INFORMATIONS TECHNIQUES

SUPPORTS MUSICAUX

FICHE BUVETTE

LIEU DE LA COMPETITION



Lieu de compétition et accueil club : Palais des Sports
Avenue du bois couchant
34280 LA GRANDE-MOTTE







L'accueil club se fera par l'entrée A

Les spectateurs devront rejoindre directement les gradins à l'étage par les escaliers extérieurs.

Accès depuis la D62 :

 **D62**  Prendre sortie en direction de : **D62e1**
LA GRANDE-MOTTE

D59 Prendre D59
 Vitesse limitée à 50 km/h
 Au feu, prendre à droite: **D59 / Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny**
 Au 2^{ème} feu, prendre à droite: **Avenue de la Petite Motte**
 Au rond-point, prendre à gauche: **Avenue du Bois du Couchant**

Plans :

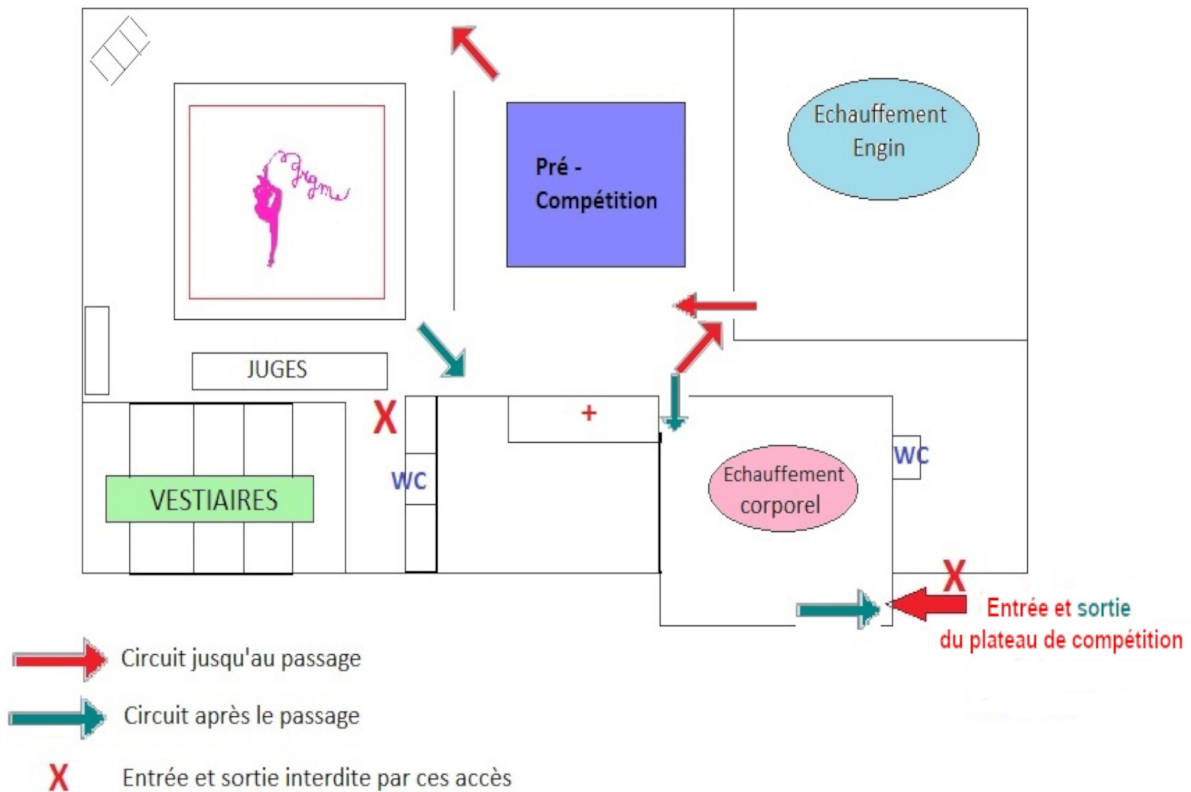


PARKING :

Nous vous conseillons de vous garer sur l'un des deux parkings suivants :

- **Parking des arènes** :Avenue de la petite motte 34280 La Grande Motte
- **Parking du collège Philippe LAMOUR** : 275 avenue de la petite motte 34280 La Grande Motte

Plan de circulation



Passage des vestiaires au plateau de compétition par l'extérieur

Aucune gymnaste ne sera autorisée à rentrer dans une des salles d'échauffements si ce n'est pas son horaire.

Merci de respecter le minutage qui vous sera communiqué.

Une fois le passage effectué, merci de veiller à ce que les gymnastes rejoignent l'espace « public » à l'étage par le chemin défini, ceci afin de ne pas « encombrer » les différentes salles.

RAPPEL :

L'accès en salle d'échauffement et de compétition est **UNIQUEMENT** autorisé aux gymnastes, entraîneurs, juges munis de leurs bracelets et membres de l'organisation.

Il est interdit de prendre des photos et de filmer sur le plateau de compétition.



CHAMPIONNAT INTER DEPARTEMENTAL DES INDIVIDUELLES
LA GRANDE-MOTTE, LES 16 ET 17 NOVEMBRE 2024

ACCUEIL CLUB

Ouverture des portes les deux jours à partir de 7h30.

L'accueil club s'effectuera le samedi dans le hall d'entrée A du Palais des Sports entre 7h30 et 8h00. Merci à tous de se présenter à ce point d'accueil afin de recevoir le bracelet d'accès aux juges, entraîneurs, chefs de délégation et gymnastes. Si vous pensez ne pas être présent dans ce créneau horaire, les dossiers clubs seront à récupérer à l'entrée public (caisses). Les clubs présents uniquement le dimanche, les dossiers seront à récupérer directement à l'entrée.

ATTENTION :

Afin d'économiser le papier et dans le respect du développement durable, aucun dossier club ni ordre de passage ne sera distribué lors de la compétition par le club organisateur.

Des minutages et ordre de passage seront affichés dans les différentes salles.

Seuls les juges auront un ordre de passage fourni sur les tables.

Merci donc de prévoir vos documents.

Les forfaits sont à effectuer via la procédure Engagym.

Vous devrez nous renvoyer avant le 3 Novembre 2024 :

- Par lien électronique : La fiche d'identification du club

- Par courrier électronique : La fiche buvette (grgmcompetition@gmail.com)



CHAMPIONNAT INTER DEPARTEMENTAL DES INDIVIDUELLES
LA GRANDE-MOTTE, LES 16 ET 17 NOVEMBRE 2024

INFORMATIONS UTILES

Adresse du Comité d'Organisation Local et pour tout renseignement avant la compétition :

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE GRAND-MOTTOISE

Chez Mme FIORITTO Maud

102 allée des Fauvettes

34280 LA GRANDE-MOTTE

☎ : 06.63.89.08.77

E-Mail : gymnastiquerythmiquegm@gmail.com

grgmcompetition@gmail.com

Contact

Pour les renseignements techniques et administratifs avant la compétition, merci de respecter le club.

Entrée

L'entrée sera payante au tarif de **5 euros** par personne pour 1 jour et **8 euros** par personne pour 2 jours.

Gratuit pour les gymnastes et les enfants moins de 12 ans.

Tarif licencié : **4 euros** pour 1 jour et **8 euros** pour 2 jours.

Restauration sur place

Vous trouverez sur le lieu de la compétition une restauration rapide avec sandwichs, hot-dogs, friandises, boissons chaudes ou fraîches.

Un système de jetons est mis en place pour toute la buvette. Il vous servira de monnaie d'échange sur les différents stands. Ces derniers seront à acheter à la caisse d'entrée.

Paiement en carte bancaire possible.

Pour tout compte club, une pièce d'identité sera demandée en garantie sur la durée de la compétition.

Photographe (sous réserve)

Un photographe sera présent sur le plateau de compétition. Un stand sera mis en place au niveau des gradins.

N'oubliez pas de remplir la fiche droit à l'image pour les gymnastes ne désirant pas être prises en photo.



**CHAMPIONNAT INTER DEPARTEMENTAL DES INDIVIDUELLES
LA GRANDE-MOTTE, LES 16 ET 17 NOVEMBRE 2024**

Hébergements :

► **HOTEL LE QUETZAL *****
Allée des jardins
34280 LA GRANDE MOTTE

Tel: 04.67.56.61.10
Email: contact@hotel-quetzal.com

► **Golf Hôtel *****
1920, avenue du Golf
34280 LA GRANDE-MOTTE

Tél : +33(0)4 67 29 72 00
Email : contact@golfhotel34.com

Hotel les Rives Bleues**

3 place de l'Eglise
34280 LA GRANDE-MOTTE
+33 (0)4.67.56.07.77
resa@hotel-lesrivesbleues.com

Boutique-Hôtel Saint-Clair, côté Plage***

Avenue de l'Europe
Plage du Point Zéro
34280 LA GRANDE-MOTTE
+33 (0)4.67.56.57.77
contact@hotelsaintclair.com

Restauration :

Azzurro :

477 Quai Charles de Gaulle
34280 LA GRANDE MOTTE
+33 (0)4.67.57.54.82

Informations sur la ville

Si vous prévoyez de passer le week-end sur la Grande-Motte, vous pouvez préparer votre venue en consultant :

- Le site de la ville : www.lagrandemotte.fr
- Le site de l'office de tourisme : www.lagrandemotte.com



CHAMPIONNAT INTER DEPARTEMENTAL DES INDIVIDUELLES
LA GRANDE-MOTTE, LES 16 ET 17 NOVEMBRE 2024

INFORMATIONS TECHNIQUES

Engagements :

Juges à engager sur le site de la Ffgym

A régler en ligne sur le site de la FFG

Accréditations :

Elles seront remises à l'arrivée des clubs comme indiquées précédemment et selon les consignes fédérales :

- une accréditation pour un chef de délégation,
- une accréditation par gymnaste,
- une accréditation par juge
- 1 entraîneur pour 3 gymnastes

Les gymnastes, juges, entraîneurs et chefs de délégation devront être titulaire de leur licence 2024/2025, pour obtenir leur laissez passer, aucune dérogation ne sera délivrée.

La délivrance des accréditations sera établie selon les engagements réalisés.

Juges :

La réunion de juges se déroulera en amont de la compétition (Mardi 12 Novembre) un lien vous sera envoyé par la responsable.

Lorsqu'un juge n'est pas inscrit sur une rotation il devra monter dans les tribunes par l'accès extérieur.

Rappel de la tenue : Haut blanc (chemise de préférence), veste, pantalon ou jupe (noire ou bleu marine)
Les chaussures à talons sont interdites sur le parquet du plateau de compétition.

Gymnastes :

Les gymnastes recevront un bracelet à leur arrivée par leur entraîneur. Il sera ôté pour le passage en musique.

A la fin de leurs passages, les gymnastes devront automatiquement remonter dans les tribunes en suivant **obligatoirement** le sens de circulation.



CHAMPIONNAT INTER DEPARTEMENTAL DES INDIVIDUELLES LA GRANDE-MOTTE, LES 16 ET 17 NOVEMBRE 2024

Entraîneurs :

Les entraîneurs présents dans les salles de compétition devront être en tenue de sport et en baskets. Interdiction d'être chaussé sur les moquettes d'échauffement.

Les pénalités indiquées dans la brochure générale seront appliquées pour les clubs ne respectant pas ce point du règlement fédéral.

Les vestiaires :

Nous vous demandons de respecter ces lieux. Les affaires laissées dans les vestiaires sont sous l'entière responsabilité de leur propriétaire.

Salles d'échauffements et de compétition :

Pendant la compétition, les aires d'échauffements seront délimitées dans différentes salles attenantes à la salle de compétition. Celles-ci seront accessibles selon un planning établi, merci de le respecter.

L'ensemble de ces salles ne sera accessible qu'aux personnes accréditées et aux membres de l'organisation.

Attention : Nous rappelons aux entraîneurs de bien respecter le minutage des salles, notamment pour les gymnastes ayant deux passages **en repassant par la salle engin afin de ne pas encombrer la salle de pré-compétition.**

La nourriture et les boissons (mise à part les bouteilles d'eau) sont interdites sur le plateau de compétition

De plus, nous vous informons que l'utilisation de **talc est interdite** dans l'enceinte du palais des sports.

Contrôle des engins :

Il sera effectué au niveau des salles d'échauffements .

Engins de remplacement :

Chaque club devra prévoir ses engins de remplacements.



CHAMPIONNAT INTER DEPARTEMENTAL DES INDIVIDUELLES
LA GRANDE-MOTTE, LES 16 ET 17 NOVEMBRE 2024

DOSSIER CLUB

**Vous devrez remplir en ligne en suivant le lien ci-dessous le
formulaire du club avant le 3 Novembre 2024 :**

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd3xrCgYTbkLUC5ZCDcSkNtyScNriEDwhc4JDIFy6wBWgkNNw/viewform?usp=pp_url

Vous pouvez également recopier le lien dans la barre d'adresse du navigateur Pour un meilleur fonctionnement nous vous conseillons d'utiliser les navigateurs "Google Chrome" ou "Mozilla Firefox".

Ci après avoir copier le lien celui ci ne fonctionne pas merci d'avertir directement le COL par mail à grgmcompetition@gmail.com, le lien ayant une durée limité un nouveau lien vous sera alors envoyé.

Seule la fiche pour ouvrir un compte à la buvette sera à remplir et à signer.

Vous la trouverez en fin de dossier.

Elle sera ensuite à renvoyer à l'adresse mail suivante : **grgmcompetition@gmail.com** avant le 3 novembre.



CHAMPIONNAT INTER DEPARTEMENTAL DES INDIVIDUELLES
LA GRANDE-MOTTE, LES 16 ET 17 NOVEMBRE 2024

SUPPORTS MUSICAUX

Supports musicaux:

- Les musiques doivent être déposées sur le site fédéral « DJGym ».
Pour des raisons organisationnelles, merci d'être à jour dans vos musiques au 3 Nov 2024.
- Les informations nécessaires à la SACEM doivent être correctement renseignées via « DJGym »

Il est conseillé de prévoir un double de vos musiques sur clé USB le jour de la compétition classées sous le même intitulé que DJGym.



CHAMPIONNAT INTER DEPARTEMENTAL DES INDIVIDUELLES
LA GRANDE-MOTTE, LES 16 ET 17 NOVEMBRE 2024

OUVERTURE D'UN COMPTE POUR LA BUVETTE

Nom du club (en toutes lettres) :

Ville :

Sigle :

Je soussigné(e) président(e) du club cité ci-dessus,
demande l'ouverture d'un compte à la buvette du championnat Inter Départemental individuels
organisé par le club de Gymnastique Rythmique Grand Mottoise les 16 et 17 Novembre 2024.

Une pièce d'identité sera demandée lors de l'activation du compte sur place (cette pièce sera rendue
avant le départ du club lors du règlement de la note)

Si vous désirez limiter l'accès au compte à certaines personnes vous pouvez les nommer ci dessous :

- -
- -
- -
- -

Je m'engage à régler intégralement le montant des consommations **avant le départ de la délégation du club.**

Fait à :

le

Signature du (de la) président(e)